



Moirans, le 18 janvier 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU PRUNELLI
Lieu-dit Funtanaccia
BP 90038
20129 BASTELICACCIA

N/Réf. : 24004 TELE809

V/Réf. : Demande courriel du 06/01/24 et échange tél du 10/01/24 (Mr JD-AUFFRAY)

OFFRE DE PRIX

A l'attention de Monsieur Jean Dominique AUFFRAY

Veuillez trouver ci-joint notre offre concernant l'affaire citée ci-dessous :

1) IDENTIFICATION / RENSEIGNEMENTS

- Station ou Site : VAL D'ESE (LE)
- Client : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU PRUNELLI
- Affaire : TELESKI DE VACCAGHJU - I30
- Objet : INGENIERIE INSPECTION A 30 ANS 2024

2) DESCRIPTIF DE L'OFFRE

- Prestation suivant le détail ci-après :

Mission d'Ingénierie et de responsable d'Inspection (RI30) nécessaire à la réalisation des travaux de d'inspection à 30 ans comprenant :

- 1)- *Visite sur site (nb 0) pour identifier le besoin et examiner l'état du matériel en vue du diagnostic et de l'ampleur des travaux, ainsi que le recueil des documents existants concernant l'installation (voir détail dans la liste « à la charge du client ») (AVP)*
- 2)- *Préparation d'un dossier préalable "programme technique", incluant un budget estimatif, un calendrier prévisionnel d'exécution, et comprenant descriptif et organisation des travaux envisagés sur l'appareil pour les opérations réglementaires dans le cadre de l'inspection à 30 ans et de rénovation possible et présentation en réunion à distance **nb 1-Visio conférence ou téléphone**) (AVP/PRO)*
- 3)- *Mise à jour et rédaction finale du programme technique détaillé définitif réglementaire pour soumettre à l'accord du STRMTG, **deux mois avant le début du chantier** (PRO/DP)*
- 4)- *Dossier de Consultation des entreprises et Assistance au Contrat de travaux (DCE/ACT) ⇒ suivant une procédure de la commande publique (simple consultation MAPA) pour la préparation de la consultation, le choix du mode de passation, le détail des critères de jugement et de l'allotissement comprenant une réunion à distance **nb 1-Visio conférence ou téléphone**), analyse des offres (qui nous seront envoyées en dématérialisées) et présentation d'un rapport d'analyse pour le choix des entreprises lors d'une réunion à distance **nb 1-Visio conférence ou téléphone**, mise au point et assistance à la passation des marchés de travaux ⇒ CND + ODR + FOURNITURE (consultation pour opérations de démontage/remontage, fournitures/révision et Contrôles non destructifs)*
- 5)- *Examen et vérifications des plans et documents techniques (VISA)*
- 6)- *Direction de l'Exécution des contrats de Travaux (DET) comprenant :*
 - . *Préparation du démarrage et de l'organisation des travaux, visite de contrôles et réunion sur site lors des différentes étapes (après démontage et CND), afin de s'assurer de la conformité des exécutions et du respect des délais (nb 1 -*

Rue Barjon - ZA Valmorge
F-38430 MoiransTél. +33 (0)4 76 35 57 47
Fax +33 (0)4 76 35 56 44contact@mtc-sas.fr
www.mtc-sas.frSAS au capital de 71 500 euros - R.C.S Grenoble B 388 204 182 - APE 7112 B
SIRET 388 204 182 00033 - N° TVA intracommunautaire FR 03 388 204 182

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 22/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



~~visite, si besoin de plus en fonction des états constatés suivant conditions du chapitre 5),~~ ⇒ 1 visite après dépose et contrôles des composants,

7)- Visite sur site (**nb 1**) de réception avec le STRMTG BC pour autoriser la remise en exploitation (AOR)

8)- Composition et rédaction du dossier de récolement avec attestation « responsable d'inspection à 30 ans », dossiers techniques, attestations VO et de montage/traitement des non conformités (DOE)

- Ensemble de la mission conforme à la réglementation technique et de sécurité en vigueur (arrêté du 07 août 2006 et son annexe RM3)

A la charge du client : (à remettre avec la commande pour exécution des prestations)

données techniques de l'appareil (caractéristiques générales, profil en long, nb d'heures, etc....)

rapports de contrôles particuliers sur l'appareil (inspection annuelle, câble, dernier contrôles non destructifs, etc..)

rapport de l'exploitant concernant les 3 dernières années d'exploitation (entretien annuel),

courrier du STRMTG concernant les 3 dernières années d'exploitation (contrôle d'exploitation)

3) DELAIS (hors périodes de fermetures pour congés annuels)

- Délai de réalisation global : **8 à 10 mois** (après commande, réception des documents à remettre et en fonction du délai d'instruction des dossiers administratifs)

- Délai de réalisation AVP/PRO/ACT : **2.5 à 3 mois**

- Délai de réalisation VISA/DET/AOR (en 2024) : **4 à 6 mois avec un démarrage sur site dès le mois de mai 2024.**

4) MONTANT HT en euros

| Phase | Désignation | Quantité | Prix Unit. | Total € |
|---------|--|----------|------------|------------|
| AVP | ETUDES D'AVANT PROJET | 1.00 | 1 920,00 € | 1 920,00 € |
| PRO/DP | ETUDES DE PROJET ET DECLARATION PREALABLE | 1.00 | 1 280,00 € | 1 280,00 € |
| ACT/DCE | DCE/ASSISTANCE PASSATION DES CONTRATS DE TRAVAUX | 1.00 | 2 580,00 € | 2 580,00 € |
| VISA | CONFORMITE ET VISA D'EXECUTION DU PROJET | 1.00 | 1 280,00 € | 1 280,00 € |
| DET | DIRECTION D'EXECUTION DES CONTRATS DE TRAVAUX | 1.00 | 3 220,00 € | 3 220,00 € |
| AOR/DR | ASSISTANCE AUX OPERATIONS DE RECEPTION - DR | 1.00 | 3 720,00 € | 3 720,00 € |

| | |
|----------------------|-------------------|
| Total H.T. | 14000.00 € |
| T.V.A. 20,00% | 2800.00 € |
| Total T.T.C | 16800.00 € |



MTC
L'ingénierie simplement

5) CONDITIONS COMPLEMENTAIRES

- Les prestations supplémentaires seront traitées à la vacation à savoir :

- ⇒ Visite sur site au forfait par jour = 900€ HT (dans un rayon de 180 km depuis le siège social de MTC au-delà en sus : temps de trajet, frais de déplacements 0.50 €/km, frais de bateau, repas ou d'hébergement sur présentation des factures)
- ⇒ Prestation au bureau (forfait heure) = 80€ HT / heure
- ⇒ Prestation au bureau (forfait jour) = 640€ HT / jour
- ⇒ Élaboration et rédaction d'une procédure de réparation ou de suivi courant (hors déplacement) ⇒ 640.00€ HT
- ⇒ Élaboration et rédaction d'une procédure de réparation ou de suivi spécifique ⇒ sur devis
- ⇒ En cas de nombre de déplacement inférieur aucun décompte ne sera appliqué sur le montant forfaitaire
- ⇒ Offre soumise à nos conditions générales de vente en vigueur (jointes en annexe ou à disposition sur simple demande)
- ⇒ **Validité de l'offre 30 jours à partir de la date d'émission.**

6) CONDITIONS DE REGLEMENT (à réception de facture)

- 30% à la commande par virement
- 70 % sur situation mensuelle en fonction de l'avancement des prestations par virement

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, en espérant avoir répondu à votre attente et que notre offre reçoive la faveur de vos ordres.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric SIONNET



" Bon pour Accord "

Nous confirmons par la présente notre accord et déclarons accepter tous les points de ce document

Etablie le :

Cachet :

Par :

Visa :

NOTA : si nos conditions vous conviennent, ce document est à compléter et à nous retourner, SVP Merci.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 22/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





Moirans, le 30 janvier 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU PRUNELLI
Lieu-dit Funtanaccia
BP 90038
20129 BASTELICACCIA

N/Réf. : 24005 TELE810-B

V/Réf. : Demande courriel du 06/01/24 et échange tél du 10/01/24 (Mr JD-AUFFRAY)

OFFRE DE PRIX

A l'attention de Monsieur Jean Dominique AUFFRAY

Veuillez trouver ci-joint notre offre concernant l'affaire citée ci-dessous :

1) IDENTIFICATION / RENSEIGNEMENTS

- Station ou Site : VAL D'ESE (LE)
- Client : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU PRUNELLI
- Affaire : TELESKI TARMINI-CUPERCHIATA-DEBUTANT
- Objet : PRESTATIONS D'ASSISTANCE INSPECTION ANNUELLE 2024

2) DESCRIPTIF DE L'OFFRE

- Prestation suivant le détail ci-après :

Assistance pour l'inspection annuelle, sur le ou les appareils cités et comprenant :

. Visite sur site (nb 1 déplacement) pour effectuer l'inspection suivant le guide réglementaire, enregistrements des données et visite soignée de l'installation (hors déroulage complet des procédures d'essais électriques sur les appareils concernés, possible en sus au temps passé et frais engendrés).

. Rédaction et remise d'un rapport suivant la réglementation, en format informatique (dématérialisé) et en 1 exemplaire papier si nécessaire et à remettre au STRMTG (envoi direct par MTC sur demande)

OPTION-1 : Mission réglementaire de responsable de modification électrique des trois appareils concernant la mise en conformité vis-à-vis de la recommandation STRMTG "coupure traction" du 17/05/2017 : comprenant les études de projet et déclaration préalable (DAT) auprès du STRMTG, assistance aux opérations de réception (nb 1 visite incluse avec inspection annuelle) et la remise après essais de réception d'un dossier de récolement avec attestation du Maître d'œuvre et documents justificatifs (AOR/DR).

A la charge du client : (documents à remettre avec la commande pour exécution des prestations)

- données techniques du ou des appareils (caractéristiques générales, profil en long, nb d'heures, etc...)
- rapports de contrôles particuliers sur le ou les appareils (inspection annuelle, câble, dernier contrôles non destructifs, etc..)
- rapport de l'exploitant concernant les 3 dernières années d'exploitation (entretien annuel),
- courrier du STRMTG concernant les 3 dernières années d'exploitation (contrôle d'exploitation),

A la charge du client : (prestations à réaliser sur site)

- pré-essais, graissage, contrôles et réglages (éventuels) « entretien mécanique et électrique annuel » du ou des appareils avant la visite pour s'assurer de son bon état et de son fonctionnement.
- mise en marche et conduite pendant l'inspection

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 22/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



mise à disposition de radio pour effectuer le parcours de visite en ligne et gare d'extrémité.

- Ensemble de la prestation conforme à la réglementation technique et de sécurité en vigueur.

3) DELAIS (hors périodes de fermetures pour congés annuels)

- Délai de réalisation : 8 À 12 SEMAINES (HORS OPTION-1) ⇒ **avant le 31/10/2024 si possible** (mais après réception de la commande signée)

4) MONTANT HT en euros

| Phase | Désignation | Quantité | Prix Unit. | Total € |
|-----------|-----------------------------|----------|------------|------------|
| DIAG-IATK | INSPECTION ANNUELLE TELESKI | 1.00 | 4 800,00 € | 4 800,00 € |

| | |
|----------------------|------------------|
| Total H.T. | 4800.00 € |
| T.V.A. 20,00% | 960.00 € |
| Total T.T.C | 5760.00 € |

| Phase | Désignation | Quantité | Prix Unit. | Total € |
|---|---|----------|------------|------------|
| OPTION-1 : MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE COUPURE TRACTION DES TROIS TELESKIS | | | | |
| MIS-RESP-ELEC | MISSION DE RESPONSABLE DE MODIFICATION ELECTRIQUE | 1.00 | 3 750,00 € | 3 750,00 € |

5) CONDITIONS COMPLEMENTAIRES

- Les prestations supplémentaires seront traitées à la vacation à savoir :

⇒ Visite sur site au forfait par jour = 900€ HT (dans un rayon de 180 km depuis le siège social de MTC au-delà en sus : temps de trajet, frais de déplacements 0.50 €/km, frais de bateau, repas ou d'hébergement sur présentation des factures)

⇒ Prestation au bureau (forfait heure) = 80€ HT / heure

⇒ Prestation au bureau (forfait jour) = 640€ HT / jour

⇒ En cas de nombre de déplacement inférieur aucun décompte ne sera appliqué sur le montant forfaitaire

⇒ **En cas d'options** précisez si vous la ou les **retenez ou pas** dans « le bon pour accord »

⇒ Offre soumise à nos conditions générales de vente en vigueur (jointes en annexe ou à disposition sur simple demande)

⇒ **Validité de l'offre 30 jours à partir de la date d'émission.**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 22/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



6) CONDITIONS DE REGLEMENT (à réception de facture)

- 30% à la commande par virement

- 70 % sur situation mensuelle en fonction de l'avancement des prestations par virement

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, en espérant avoir répondu à votre attente et que notre offre reçoive la faveur de vos ordres.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric SIONNET



" *Bon pour Accord* "

Nous confirmons par la présente notre accord et déclarons accepter tous les points de ce document

Etablie le :

Cachet :

Par :

Visa :

NOTA : si nos conditions vous conviennent, ce document est à compléter et à nous retourner, SVP Merci.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024
Publication : 22/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

